

PostÃ© par: lettres types

Publiée le : 24/11/2007 17:42:15

Monsieur,

Vous ne vous Ãªtes pas prÃ©sentÃ© Ã l'entretien du xx xxxx 20xx (date) Ã notre siÃ¨ge xxx (adresse).

Nous sommes donc contraints de vous licencier pour faute grave pour les motifs suivantsÂ :

1. â€“ Depuis le xx xxxx 20xx (date), vous avez abandonnÃ© votre poste de travail et nous n'avons Ã ce jour reÃ§us aucun justificatif motivant cette absence.
2. â€“ En dÃ©pit de notre mise en demeure du xx xxxx 20xx (date) adressÃ©e en recommandÃ©e avec accusÃ© de rÃ©ception, vous n'avez pas repris votre poste.

Dans ces conditions, la poursuite de votre contrat de travail est impossible et nous vous notifions par la prÃ©sente votre licenciement pour faute grave qui prend effet Ã la date de premiÃ¨re prÃ©sentation de la prÃ©sente lettre, sans prÃ©avis ni indemnitÃ©.

Nous vous adresserons par courrier sÃ©parÃ©ment votre salaire, vos indemnitÃ©s de congÃ©s payÃ©s acquis Ã ce mÃªme jour, votre attestation ASSEDIC et votre certificat de travail.

Veillez agrÃ©er, Monsieur, nos salutations distinguÃ©es.

Licenciement pour absence injustifiÃ©e